

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL490

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 16

À la dernière phrase de l'alinéa 1, après le mot :

« encore »,

insérer le mot :

« entrées »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.